

Éducation de qualité, la bonne réponse au travail des enfants un outil pour professeurs et éducateurs



JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS

12 juin 2008



TRAVAIL DECENT

Un monde meilleur commence par là.



>> Education de qualité, la bonne réponse au travail des enfants

Célébrée chaque année le 12 juin, la **Journée mondiale contre le travail des enfants** attire l'attention sur la détresse de millions de filles et de garçons de par le monde qui sont victimes du travail des enfants. Elle met en lumière les dangers et les risques auxquels doivent faire face les enfants qui travaillent à un âge précoce et les actions nécessaires pour s'attaquer au travail des enfants. En 2008, le message de la Journée mondiale est que **«l'éducation est la bonne réponse au travail des enfants»**. Le 12 juin, ce message unira des enfants, des adolescents et des adultes partout dans le monde, comme preuve de solidarité avec les millions de garçons et de filles qui sont forcés de travailler et auxquels l'on refuse le droit à une éducation de qualité.

Violation des droits fondamentaux des enfants, le travail des enfants nous concerne tous. Dans la société mondialisée d'aujourd'hui, il est important que tant les jeunes que les adultes soient conscients des problèmes qui existent dans le monde et de la manière dont nos actions influencent les vies des autres. Les jeunes en particulier ont un rôle essentiel à jouer dans la prise de conscience des questions de justice sociale et de renforcement du progrès social et de la démocratie.

En tant qu'enseignants et éducateurs, vous pouvez promouvoir l'importance de l'éducation pour tous les enfants et sensibiliser au fait que le travail des enfants représente un obstacle pour leur développement personnel, ainsi que celui du pays tout entier. Vous pouvez également expliquer combien il est nécessaire d'associer les enfants aux questions qui les concernent directement, comme par exemple leur scolarité. Les enseignants et les éducateurs se trouvent dans une position essentielle pour aider les enfants à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour augmenter leur participation, de manière à pouvoir exercer une influence dans leurs communautés, afin de provoquer le changement social.

La présente brochure vous offre, ainsi qu'à vos étudiants, un support pour vous permettre de participer au mouvement mondial contre le travail des enfants. Nous espérons que les informations et les idées fournies ici serviront de base à une petite leçon ou séance lors de laquelle vous, enseignant ou jeune chef de groupe, pourrez présenter les problèmes en cause et, grâce à des activités de suivi et des discussions, lancer un processus qui amènera un changement tangible dans les vies des millions d'enfants victimes du travail des enfants.

Qu'est-ce que le travail des enfants?

Les enfants grandissent dans un monde d'inégalités extrêmes. Beaucoup d'entre eux vont dans de bonnes écoles, bénéficient de la sécurité d'une famille et sont capables de développer pleinement leur potentiel. Cependant, d'autres enfants vivent dans un monde sans écoles ni sécurité, sans jeux ni rêves d'un avenir meilleur. Ils sont forcés de travailler dès leur plus jeune âge, parfois dans des conditions dangereuses, privés de leur droit à l'éducation et menacés dans leur développement.

“AYEESHA”, INDE

Ayeesha est âgée de 18 ans et vit avec sa sœur aînée. Lorsqu'elle n'avait que 13 ans, son père est tombé malade et est décédé rapidement. Elle a été obligée de quitter l'école et de commencer à travailler, avec sa sœur aînée, en roulant du tabac dans de fines cigarettes appelées *beedis*. Assis dans la même position pendant des heures, beaucoup d'enfants contractent des problèmes dorsaux chroniques. A cause de leur environnement, beaucoup d'entre eux commencent à fumer et deviennent dépendants du tabac. La respiration de fines particules de poussière, invisibles à l'œil nu, peut provoquer des réactions allergiques telles que l'asthme. Après deux ans de travail, à l'âge de 15 ans, avec le dos cassé, Ayeesha a pu quitter l'atelier où elle était exploitée. Elle a suivi un programme éducatif et de formation soutenu par un projet de l'OIT, au Centre de développement des affaires, avec le parrainage du gouvernement du Madhya Pradesh et des institutions financières centrales. Grâce à ce programme, Ayeesha a suivi un cours de couture et travaille désormais comme couturière. Elle a non seulement acquis des compétences professionnelles et une indépendance financière, mais aussi une confiance en soi et un sens de l'autonomie qui lui donne le sentiment d'être maîtresse de son destin. Maintenant, elle rêve de créer sa propre petite entreprise avec sa sœur. (IPEC, 2008).

Selon les estimations de l'Organisation internationale du Travail (OIT), il y a 218 millions d'enfants travailleurs âgés de 5 à 17 ans à travers le monde, dont 126 millions travaillent dans des situations dangereuses pour leur santé ou leur sécurité. Il y a 165 millions d'enfants travailleurs âgés de 5 à 14 ans. Dans les cas extrêmes, les enfants sont soumis à l'esclavage, à la séparation de leur famille et/ou abandonnés à leur propre sort dans les rues des grandes villes. Leur santé physique peut être mise en danger et leur bien-être social et intellectuel compromis par une alimentation et une scolarité inadéquates.

Que disent les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme?

Le droit à l'enseignement primaire et à la protection contre l'exploitation économique est stipulé dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et dans les conventions de l'OIT sur le travail des enfants. Les conventions sont des lois ou des traités internationaux et lorsqu'un pays s'engage à appliquer une convention, il est obligé de garantir que la loi et la pratique du pays coïncident avec les exigences de la convention en question.

La *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989)* définit l'enfant comme toute personne âgée de moins de 18 ans et énonce les droits de l'homme fondamentaux dont les enfants doivent jouir partout, y compris le



l'éducation et celui de jouer. Il s'agit du traité le plus largement approuvé dans le monde; seuls deux pays ne l'ont pas encore ratifié.

La *convention (n° 138) de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi, 1973*, exige que les gouvernements fixent un âge minimum général d'admission à l'emploi qui ne soit pas inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire, ni en tout cas à quinze ans. Cependant, un pays dont l'économie et les installations d'enseignement n'ont pas atteint un développement suffisant peut prévoir un âge minimum de quatorze ans. La législation nationale peut autoriser un travail léger limité aux personnes de treize à quinze ans, si celui-ci n'est pas susceptible de porter préjudice à la santé ou au développement de l'enfant, ou à son assiduité scolaire (les âges de douze à quatorze ans peuvent s'appliquer dans les pays qui prévoient un âge minimum de quatorze ans). Cette convention a été ratifiée par 150 pays sur 181 Etats membres de l'OIT.

La *convention (n° 182) de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, 1999*, requiert que les gouvernements prennent des mesures urgentes et immédiates pour faire cesser les pires formes de travail des enfants et assurer que ceux-ci ont accès à un enseignement primaire gratuit. Cette convention a été ratifiée par 165 pays sur 181 Etats membres de l'OIT.

Veuillez consulter les textes des conventions de l'OIT sur: www.ilo.org/ipecc/action/legal/conventions.

Quels sont les liens entre travail des enfants et éducation?

Plus de 70 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire et un bien plus grand nombre en âge de fréquenter l'école secondaire ne sont pas scolarisés. Bien plus d'enfants encore sont inscrits à l'école, mais ne la fréquentent pas régulièrement. La plupart de ces enfants se retrouvent forcés de travailler.

L'étendue du travail des enfants est en rapport étroit avec la pauvreté. La famille peut dépendre de la contribution qu'un enfant travailleur apporte au revenu du ménage et peut accorder davantage d'importance à ce revenu qu'à l'éducation. Une famille pauvre peut être incapable de payer les droits de scolarité, les uniformes et autres frais. De surcroît, lorsqu'une famille doit choisir entre envoyer un garçon ou une fille à l'école, c'est souvent la fille qui perd.

Un enfant qui fréquente l'école à plein temps est moins susceptible d'être impliqués dans un travail. Ainsi, pour réduire le travail des enfants, il est essentiel d'élargir l'accès à l'enseignement gratuit et obligatoire, ainsi que de fournir un enseignement de qualité. L'accès à l'éducation est un élément nécessaire, mais non suffisant, le plus grand défi consiste à maintenir les enfants à l'école. Seul un enseignement de qualité peut assurer ce maintien dans la scolarité. Une éducation de qualité signifie que des enseignants sont recrutés en nombre suffisant pour éviter des ratios étudiants-professeur

élevés dans les classes. Les professeurs et les éducateurs doivent recevoir la formation adéquate pour être efficaces. Des programmes d'étude pertinents sont également fondamentaux pour parvenir à une éducation de qualité. Enfin, il est impossible de fournir un enseignement de qualité si les salles de classe sont dans un état déplorable et si les élèves manquent de livres, d'équipements et d'autres supports éducatifs dont ils ont besoin. Les enfants qui reçoivent un enseignement de qualité disposent de davantage de moyens pour échapper à la pauvreté et, une fois adultes, sont davantage susceptibles d'envoyer leurs propres enfants à l'école.

Action au niveau international

Le droit à l'éducation gratuite et obligatoire, au moins au niveau primaire ou de base, est consacré dans la législation internationale des droits de l'homme. En souscrivant aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les Nations Unies et la communauté internationale se sont fixé un objectif: assurer qu'en 2015, les enfants du monde entier, tant garçons que filles, pourront effectuer le cycle complet de l'enseignement primaire.

Le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) de l'Organisation internationale du Travail (OIT) s'efforce de mettre fin au travail des enfants, grâce à ses projets dans plus de 80 pays; ces projets aident à la fois les gouvernements à mettre en place des politiques pour éliminer le travail des enfants et fournissent une assistance directe aux enfants. L'éducation occupe une place centrale dans le travail de l'IPEC et contribue au développement de mesures destinées à prévenir le travail des enfants, en les retirant des travaux dangereux, en participant à leur réhabilitation et en leur offrant des alternatives, ainsi qu'à leurs familles et à leurs communautés dans leur ensemble. L'OIT s'est jointe à 11 autres agences des Nations Unies pour promouvoir le Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme, coordonné par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (www.ohchr.org). L'IPEC et ses partenaires du monde entier sont également actifs dans le domaine de la sensibilisation au problème

"SALISSA", BURKINA FASO

Salissa travaillait avec sa mère à la mine d'or de Zinguima. Elles partaient tôt chaque matin et rentraient tard le soir, car elles vivaient loin du site. Jour après jour, elles triaient les cailloux, à la recherche d'or. Tous les travailleurs avaient peur du patron, en particulier les enfants. A la fin de la journée, il ne leur payait jamais la totalité de leur salaire. Un jour, Salissa a vu un homme très maigre qui pouvait difficilement marcher et qui n'arrêtait pas de tousser. Sa mère lui a dit qu'il souffrait de la «maladie de l'or», une maladie respiratoire provoquée par la poussière sur le site. Ceci a rendu Salissa encore plus peureuse de travailler là-bas. Heureusement pour elle, une organisation communautaire locale qui aidait les enfants de la mine a convaincu son père d'inscrire Salissa à l'école. (IPEC, 2008).



travail des enfants parmi les communautés et les gouvernements, ainsi que les organisations d'employeurs et de travailleurs.

L'Internationale de l'éducation (IE) est la fédération syndicale mondiale qui représente 30 millions d'enseignants dans plus de 170 pays de par le monde et rassemble plus de 390 organisations membres. Elle fournit un réseau remarquable d'acteurs clés à même d'être mobilisés contre le travail des enfants. La sensibilisation au besoin de coordonner les efforts pour combattre le travail des enfants dans le cadre de l'initiative Education pour tous (EPT), en unissant ses membres dans le monde entier dans la lutte contre le travail des enfants et en mobilisant un soutien au sein du mouvement syndical au sens large, sont les principales actions menées par l'IE au niveau international.

Que peuvent faire les enfants et les étudiants?

Les étudiants et les jeunes sont un secteur important de la société et leur implication active est un élément essentiel des efforts destinés à abolir le travail des enfants. En engageant les élèves de votre classe ou votre groupe dans des activités livrées dans cette brochure, vous les aiderez à comprendre ce qu'est le travail des enfants, quelle est l'ampleur du problème et comment on peut s'impliquer dans le mouvement mondial contre le travail des enfants.

En menant ces activités, nous vous encourageons à utiliser les histoires et les images d'enfants travailleurs de cette brochure, afin d'inspirer votre groupe. Si vous avez accès à Internet, vous pourrez trouver un choix de photographies disponibles dans la photothèque de l'OIT à : www.ilo.org/dcomm. Vous pourrez aussi télécharger d'autres articles disponibles sur le site Web de l'IPEC : www.ilo.org/ipec. Enfin, vous pourrez inciter votre groupe à consulter le Portail communautaire sur le travail des enfants – www.12to12.org – pour voir quelles actions d'autres jeunes ont menées et pour partager leurs expériences. L'Organisation Mondiale du Mouvement Scout (www.scout.org), en collaboration avec l'OIT, est engagée dans le monde entier dans la lutte contre le travail des enfants. Nous encourageons les groupes de Scouts à prendre contact avec les bureaux extérieurs de l'OIT pour développer des initiatives communes.

Les activités proposées sont dans l'esprit du projet de l'IPEC, SCREAM (Défense des droits des enfants par l'éducation, les arts et les médias). Ce programme cherche à impliquer les jeunes dans la lutte contre le travail des enfants au moyen de diverses disciplines artistiques, telles que le théâtre, l'écriture créative, la musique et les arts visuels. Le coffret pédagogique SCREAM fournit aux enseignants et aux éducateurs d'autres activités à mener avec des enfants d'un large ensemble de classes d'âge. De plus amples informations sont disponibles à : www.ilo.org/scream ou à travers le courriel scream@ilo.org.

Pour plus d'informations sur l'action de l'IPEC contre le travail des enfants, visitez : www.ilo.org/ipec.

Pour des questions plus spécifiques relatives aux enseignants, aux syndicats d'enseignants et à leurs activités de lutte contre le travail des enfants, veuillez consulter le site de l'Internationale de l'éducation : www.ei-ie.org/childlabour

Activité 1

Mon trajet jusqu'à l'école... Mon trajet jusqu'au travail

Le but de cette activité est de développer la sensibilisation émotionnelle au travail des enfants, au moyen de la réflexion. Lorsqu'il aura achevé cette activité, votre groupe aura également commencé à réaliser et à apprécier la valeur de la fréquentation de l'école et à voir comment ce droit est refusé à des millions d'enfants. Cette activité peut être menée dans une séance d'enseignement double ou lors de deux séances séparées d'approximativement 40 minutes. Dans cette activité, vous commencerez par demander aux étudiants de raconter, par écrit ou en dessinant, leur trajet jusqu'à l'école en tant qu'une partie de leur rituel quotidien. L'étape suivante de l'activité demande qu'ils se servent de leur imagination pour décrire le trajet jusqu'au travail d'un enfant de leur âge, en explorant les divers aspects de la vie d'un enfant travailleur.

Pour commencer, demandez à un membre du groupe de décrire sa routine quotidienne de préparation pour l'école et de décrire les visions, sons et odeurs qui constituent son trajet jusqu'à l'école. Il peut être utile de poser de temps à autre des questions telles que «Qu'aimes-tu manger au petit-déjeuner?», «Comment allez-vous à l'école?», «Qu'aimez-vous pendant votre trajet jusqu'à l'école?» ou «Qui allez-vous rencontrer à l'école?». Vous pouvez également commencer par présenter votre propre trajet jusqu'à l'école ou alors vous en servir comme d'un exemple différent pour compléter l'histoire qui vient d'être racontée. Selon le temps et les ressources disponibles, expliquez au groupe qu'il doit écrire ou dessiner une carte de son trajet jusqu'à l'école. Encouragez les participants à être aussi précis et descriptifs que possible et à faire part ouvertement de leurs sensations. Si les membres de votre groupe dessinent une carte, demandez-leur de mettre des légendes claires sur les principales caractéristiques de leur trajet.

Après qu'ils ont terminé leurs histoires ou dessins, expliquez-leur que dans la prochaine étape de l'activité, ils vont entrer dans le monde des enfants travailleurs. Demandez à chaque membre du groupe d'étudier les images et les histoires des enfants travailleurs et de réfléchir à la vie de ces enfants. Expliquez-leur qu'ils doivent créer un personnage d'enfant travailleur en s'inspirant des images et des histoires, puis entrer dans le monde de ce personnage lorsqu'il se rend au travail. Commencez par demander au groupe de se servir de son imagination pour construire un profil d'enfant. Demandez-leur de fermer les yeux, puis posez-leur les questions suivantes



afin de les inspirer, en utilisant le ton approprié et en leur donnant le temps à la réflexion: «Comment s'appelle votre personnage?», «Quel âge a l'enfant?», «De quel pays vient-il?», «Est-ce que votre personnage a des parents, des frères et sœurs, des animaux?», «Où dort-il?», «Où travaille-t-il?», «Pourquoi travaille-t-il?», «Aime-t-il aller travailler?», «Qu'aimerait faire cet enfant au lieu d'aller travailler?».

Une fois qu'ils ont élaboré leurs personnages individuels, demandez-leur d'imaginer qu'ils sont les personnages qu'ils ont élaborés. Dites-leur qu'ils doivent décrire le rituel quotidien de leur personnage soit en écrivant, soit en dessinant une carte, soit encore des deux façons. Comme dans la première partie de cette activité, inspirez-les grâce à des questions: «A quelle heure se réveille votre personnage le matin?», «A-t-il bien dormi?», «A-t-il quelque chose à manger le matin, avant d'aller travailler?», «Quel temps et quelle température fait-il dehors?», «Porte-t-il des vêtements adéquats et nécessaires?». Incitez votre groupe à décrire son trajet jusqu'au travail à la première personne et à utiliser fréquemment le «je».

Après que les participants ont terminé le trajet de leurs personnages, faites-les échanger leurs trajets avec d'autres membres du groupe. En fonction du temps disponible, vous pouvez envisager de demander à un membre du groupe de faire partager son trajet jusqu'à l'école à tout le groupe, puis à un autre étudiant de faire partager le trajet jusqu'au travail de son personnage.

Dans beaucoup de pays, cette activité a conduit à la création d'une représentation théâtrale présentée à la communauté tout entière.

Activité 2

Combien dure le travail des enfants?

L'objectif de cette activité est d'attirer l'attention du groupe sur l'étendue du problème du travail des enfants et sur l'importance de l'éducation. Cette activité donne des informations sur des statistiques clés en matière de travail des enfants et d'éducation. Les statistiques présentées ci-dessous sont des statistiques mondiales. Essayez, chaque fois que cela est possible, de combiner des statistiques mondiales avec des données nationales auxquelles le groupe sera capable de bien s'identifier (voir les sources d'information ci-dessous). Il convient de dessiner sur le sol deux échelles numériques parallèles, allant de 0 à 100. Vous aurez besoin de repères pour marquer chaque point sur l'échelle: 1, 10, 20, 30... 100. Vous pourriez placer une photo sur le travail des enfants à côté de chaque point de l'échelle, afin d'augmenter l'impact visuel. Si cela est possible, il vaut mieux mener cette activité à l'extérieur. Cette séance peut être menée pendant une séance d'enseignement.

Pour commencer l'activité, répartissez les étudiants en deux groupes, demandez à chaque groupe de se tenir au point 0 de son échelle et expliquez les règles du jeu. Expliquez que l'activité a pour but de les familiariser

d'avantage avec l'ampleur du problème du travail des enfants et de ses liens avec l'éducation. On leur posera des questions, en commençant par quelques questions amusantes et passant ensuite à des questions plus sérieuses. Pour chaque question, demandez-leur de discuter au sein de leur groupe ce qu'ils pensent être la réponse et de désigner une personne du groupe qui devra se déplacer jusqu'au point de l'échelle qu'ils estiment correspondre à la réponse. Expliquez qu'après chaque question, il y aura une courte discussion destinée à révéler d'autres informations cachées derrière les chiffres.

Questions «amusantes»:

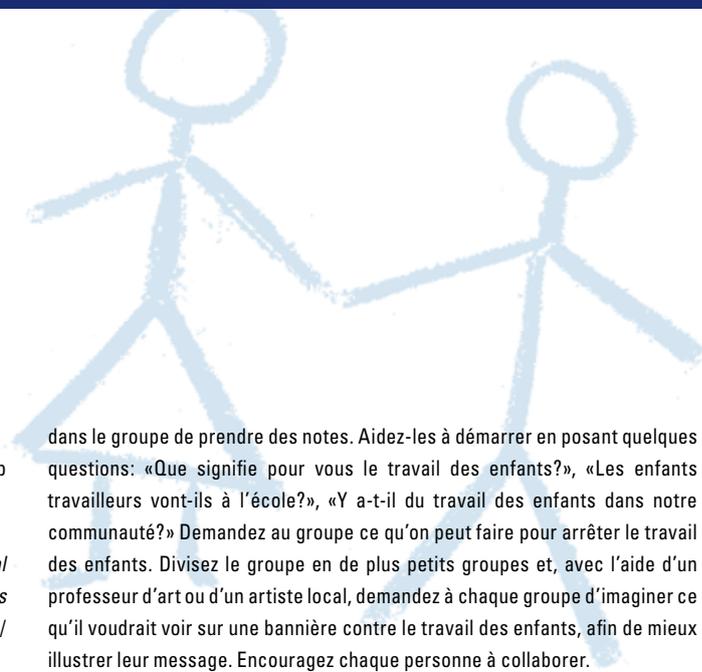
- «Sur chaque 100 personnes dans le monde, combien n'ont jamais passé ou reçu un coup de téléphone?» (réponse: plus de 50).
- «Sur chaque 100 personnes, combien ont un ordinateur?» (réponse: 12).

Questions «sérieuses»:

Introduire cette partie de l'activité en disant au groupe que le travail des enfants est une violation des droits fondamentaux, de la dignité et de la liberté. Approximativement 1 enfant sur 7 est un enfant travailleur (Voir la section *Qu'est-ce que le travail des enfants?* de cette brochure).

- «Sur chaque 100 enfants travailleurs dans le monde, combien travaillent dans des situations particulièrement dangereuses?» (réponse: 58. A peu près 6 enfants travailleurs sur 10 participent à des activités identifiées comme dangereuses pour la santé et la sécurité. Un grand nombre d'enfants est également impliqué dans les pires formes indiscutables de travail des enfants comme la prostitution, le travail en situation de servitude, et les enfants soldats).
- «Sur chaque 100 enfants travailleurs, combien sont des filles?» (réponse: 46. Toutefois, beaucoup de filles effectuent aussi des tâches ménagères pendant de longues heures).
- «Sur chaque 100 enfants en âge de fréquenter l'école primaire, combien n'y sont pas inscrits?» (réponse: 10. 1 enfant sur 10. Beaucoup des enfants qui ne sont pas à l'école réalisent certaines formes de travail des enfants).
- «Sur chaque 100 enfants non scolarisés, combien vivent dans des pays en développement?» (réponse: 95. Il est clair que la très vaste majorité des enfants qui ne vont pas à l'école vivent dans des pays en développement. La même chose est vraie pour le travail des enfants. Toutefois, il est important de se rappeler que ce n'est pas simplement un problème des «pays en développement». Le travail des enfants et l'accès à l'éducation affectent également les enfants des pays industrialisés, bien que dans une moindre mesure).
- «Sur chaque 100 enfants non scolarisés, combien vivent dans les zones rurales?» (réponse: 82. Comme la très grande majorité des enfants qui travaillent – soit 130 millions ou plus de 70% – se trouvent dans l'agriculture, le lien qui existe entre le travail des enfants et les enfants non scolarisés est évident).

A l'issue de l'activité, les groupes doivent être incités à réfléchir sur ce qu'ils pensent qu'il faudrait faire et sur ce qu'ils peuvent faire personnellement pour lutter contre le travail des enfants.



Sources d'informations et de statistiques:

Les statistiques ci-dessus proviennent des publications et sites Web suivants:

OIT: *La fin du travail des enfants: Un objectif à notre portée. Rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail.* Genève, 2006. Disponible sur: www.ilo.org/ipecinfo/product/viewProduct.do?productId=2421.

UNESCO: *L'éducation pour tous en 2015: Un objectif accessible? Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2008.* Paris, 2007. Disponible sur: <http://www.unesco.org/education/gmr2008/rapportcomplet.pdf>.

Il est possible de trouver davantage d'informations et de données spécifiques aux pays dans les documents susmentionnés, ainsi que sur les sites Web suivants:

IPEC: www.ilo.org/ipec

Comprendre le travail des enfants (UCW): www.ucw-project.org.

dans le groupe de prendre des notes. Aidez-les à démarrer en posant quelques questions: «Que signifie pour vous le travail des enfants?», «Les enfants travailleurs vont-ils à l'école?», «Y a-t-il du travail des enfants dans notre communauté?» Demandez au groupe ce qu'on peut faire pour arrêter le travail des enfants. Divisez le groupe en de plus petits groupes et, avec l'aide d'un professeur d'art ou d'un artiste local, demandez à chaque groupe d'imaginer ce qu'il voudrait voir sur une bannière contre le travail des enfants, afin de mieux illustrer leur message. Encouragez chaque personne à collaborer.

Session 2

Lorsque les croquis du groupe sont complets, invitez chacun des participants à discuter de ses dessins. Stimulez la discussion en leur demandant de réfléchir sur le travail des autres et de le commenter et demandez un volontaire pour prendre note de leurs observations. Assurez-vous que chaque groupe a la possibilité de s'exprimer. Sur la base de la discussion, demandez à votre groupe de trouver et se mettre d'accord sur un titre, une légende et un croquis de groupe pour la bannière, le panneau ou la peinture murale définitifs. Encore une fois, demandez un volontaire pour prendre note des idées exprimées.

Session 3

Après que le croquis final a été terminé, servez-vous de gros marqueurs pour le transférer sur le panneau ou le mur. Assurez-vous que tout le monde participe à l'exercice. Après que les groupes ont terminé le transfert du croquis final, demandez-leur de commencer à peindre.

Organisez une exposition du panneau ou de la peinture murale lors de la Journée mondiale contre le travail des enfants ou lors de la préparation pour celle-ci, en invitant le maire ou les autorités locales et les autres écoles. Ceci sera une occasion idéale pour que vos étudiants partagent leurs expériences et envoient leur message à leur communauté, afin d'éliminer le travail des enfants.

Activité 3

SCREAM en couleur

L'objectif de cette activité est d'améliorer la prise de conscience et la compréhension du travail des enfants, ainsi que de développer chez les jeunes la capacité d'exprimer leurs points de vue au moyen de messages visuels. Le processus d'apprentissage comprend une série d'étapes, depuis la discussion du problème, en passant par la mise en scène d'un message ou dessin, le partage des idées, la production d'un croquis final de groupe, jusqu'au transfert du croquis final sur un panneau ou un mur. En donnant un moyen d'expression à la créativité des enfants, avec l'aide d'un professeur d'art, d'un artiste local ou d'un étudiant universitaire de la faculté des arts de l'université locale, cette activité développe leurs compétences en communication et les encourage à devenir des agents du changement social. Cette activité peut être menée pendant trois séances d'enseignement doubles. Pour cette activité, vous aurez besoin d'un espace public donné ou autorisé par le maire ou les autorités locales, afin d'y afficher la bannière ou le tableau mural. Vous aurez également besoin de papier à dessin de n'importe quelle taille ou couleur, de crayons et stylos, de feutres, de crayons de couleur et de la quantité nécessaire de peintures acryliques, brosses, solvants, etc. Il est également nécessaire de disposer d'assez d'espace pour produire le panneau ou la peinture murale; le sol peut tout aussi bien servir.

Session 1

En se servant des faits et chiffres mis en avant dans cette brochure, ainsi que des autres ressources visuelles mentionnées, commencez par informer le groupe au sujet du travail des enfants et de la magnitude du problème. Commencez une discussion sur la question du travail des enfants et demandez à un volontaire

DEMANDE PARTICULIÈRE DU PROGRAMME IPEC DE L'OIT ET DE L'IE

Si vous utilisez cette brochure pour mener une activité, nous aimerions recevoir vos commentaires, ainsi que des informations détaillées sur vos activités ou les matériels utilisés à cet effet, par exemple, dessins, documents écrits ou photographies, à:

IPEC – 4 Route des Morillons, CH-1211 Genève 22, Suisse.

Courriel: scream@ilo.org.

et/ou

L'Internationale de l'éducation (IE) – 5 Boulevard du Roi Albert II, B-1210

Bruxelles, Belgique. Courriel: headoffice@ei-ie.org.

Faites-nous également savoir si vous ou votre groupe accepteriez que nous utilisions ce matériel dans notre documentation officielle et sur nos supports de promotion, tels que nos sites Web.